

<https://ricochets.cc/La-solitude-des-femmes-detenues.html>



La solitude des femmes détenues

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 12 février 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Par Laure Anelli de l'Observatoire international des prisons-section française. "Proches de détenus", 5/15.

À la prison pour femmes de Roanne, il y a très peu de visites, remarque une mère de détenue. Samedi et dimanche matin par exemple, il y avait deux familles au parloir, pour près d'une centaine de femmes incarcérées... » Même situation à Réau, en région parisienne : « En général, les parloirs sont vides, observe l'une des salariées chargés de l'accueil des familles. La plupart des hommes n'ont pas ce problème. On dirait que dès qu'elles entrent en prison, les femmes sont abandonnées par leur famille. » Un constat unanimement partagé mais jamais objectivé, faute d'étude sur le sujet¹. « C'est toute la question de l'extrême invisibilité des femmes en milieu carcéral. Les hommes représentant la grande majorité des détenus, très souvent, les femmes sont oubliées des enquêtes », déplore la sociologue Corinne Rostaing. Si les données font défaut, plusieurs facteurs viennent expliquer cet isolement patent. D'abord en cause, l'inégale répartition des places de prison pour femmes sur le territoire. « Parmi les 188 établissements pénitentiaires, seuls 56 accueillent des femmes détenues », relevait le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dans un avis de 2016, de sorte que de nombreux départements en sont dépourvus. La situation est d'autant plus préoccupante pour les femmes condamnées à de longues peines : seulement huit établissements pour peine peuvent recevoir des femmes², la plupart étant concentrés dans la moitié nord de la France. Conséquence : « Ces dernières sont souvent incarcérées dans des établissements éloignés de leurs proches », constate le CGLPL, si bien qu'elles « souffrent davantage de la rupture du lien familial ».



Pour Corinne Rostaing, cet isolement est aussi le résultat d'un « double effet de genre ». **Le fait de contrevenir à la loi est socialement beaucoup moins toléré pour une femme que pour un homme.** « Elles subissent en quelque sorte une double stigmatisation : non seulement elles ont enfreint la loi, mais elles ont aussi transgressé les normes liées à leur sexe. Le sentiment de honte est plus fort chez les femmes et leurs proches leur tournent plus souvent le dos. La seule personne qui vient encore éventuellement les voir, c'est souvent leur mère. Certaines m'ont dit : "**Si même ma mère ne veut pas venir, personne d'autre ne viendra.**" » Et c'est d'ailleurs là le second effet de genre : la solidarité familiale est une affaire de femmes. De fait, **ce sont d'abord les femmes qui maintiennent le lien avec les personnes détenues : près de 90 % des visiteurs interrogés par l'Uframa³ dans son enquête de 2017 sont en fait des visiteuses⁴.** « On les voit arriver avec des kilos de linge propre, parfois repassé et parfumé. On voit bien que ce n'est pas dans le rôle des hommes, et des maris en particulier, de faire ça. À commencer par le fait d'attendre, dans tous les sens du terme : attendre devant le parloir, mais aussi attendre que la femme sorte de prison. Très vite, c'est divorce ou séparation, même pas forcément formulé... », rapporte Corinne Rostaing. « Le problème, si on se place dans une perspective de réinsertion, poursuit la sociologue, c'est que l'administration pénitentiaire ne met pas les moyens pour compenser cet isolement : les possibilités en matière de formation et d'emploi sont beaucoup plus restreintes que pour les hommes, alors même qu'elles vont être beaucoup plus isolées à la sortie. »

Découvrez les articles du dossier "Proches de détenus", déjà parus ou à paraître :

- [Proches de détenus, les liens à l'épreuve des murs](#)
- [En prison, des unités de vie familiale fermées faute de personnel](#)
- [Mère de détenue : une vie rythmée par la prison](#)
- [Des kilomètres d'usure](#)
- A chaque parloir son règlement
- Burger dans le soutif, un acte transgressif
- Insalubrité, exigüité, absence totale d'intimité
- Petites et grandes entorses au droit de visite
- Des échanges sous surveillance, des appels au prix fort
- Empêchés d'être là le jour J
- « Elle était morte et je ne le savais pas »
- La parentalité emmurée
- Au Royaume-Uni, une prison oeuvre pour et avec les familles
- « Avec le temps, on se renferme sur l'intérieur »

Post-scriptum :

(1) L'enquête sur la trajectoire familiale des détenus réalisée par la DAP et l'Insee et publiée 2002 n'a ainsi jamais été étendue aux femmes. Une recherche, menée par les sociologues Patricia Paperman et Natacha Chetcuti, est actuellement en cours.

(2) Situés à Joux-la-Ville, Bapaume, Roanne, Réau, Poitiers, Fleury, Rennes et Marseille.

(3) Union nationale des fédérations régionales des associations de maisons d'accueil des familles et proches de personnes incarcérées.

(4) Conjoint·e·s mis à part, 25 % des visiteurs sont des mères (contre 6 % de pères), 9 % des soeurs (contre 3 % de frères), 5 % des amies (contre 1 % d'amis). « À propos du vécu des familles et des proches de personnes incarcérées », résultat de l'enquête menée par l'Uframa entre septembre et décembre 2017.